

Québec, le 24 janvier 2025

Monsieur Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Audience publique : Projet de parc éolien Des Neiges – Secteur
Charlevoix sur le territoire des municipalités de Baie-Saint-Paul et
de Saint-Urbain par Société de projet BVH2 s.e.n.c.
Demande d'information de la commission concernant le
développement durable
Dossier (3211-12-243)**

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les réponses du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour les questions posées lors de la première partie de l'audience publique par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Veillez préciser l'état d'avancement et présenter les actions du plan de mise en œuvre 2025-2028 de la feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 concernant la filière éolienne.

La *Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028* prévoit à son objectif 20 de circulariser la filière éolienne. Les mesures retenues pour atteindre cet objectif sont de :

- Favoriser la recyclabilité des équipements et des matériaux utilisés dans la fabrication des éoliennes;
- Favoriser une plus longue durée d'opération des éoliennes, et ce, dès la conception;
- Soutenir les centres techniques et de formation dans l'intégration des stratégies d'économie circulaire;

...2

- Assurer une prévisibilité dans le déploiement de l'éolien au Québec en lien avec les besoins énergétiques de manière à favoriser la formation et à arrimer la chaîne de valeur.

Plusieurs acteurs sont ciblés par ces mesures soit, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Hydro-Québec, Recyc-Québec, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Commission des partenaires du marché du travail. Il n'est pas possible de préciser comment ces actions s'articuleront dans le plan de mise en œuvre 2025-2028 puisque ce dernier n'a pas encore été adopté. Son adoption est prévue d'ici le 31 mars 2025, il sera ensuite publié sur le site internet du ministère.

La feuille de route gouvernementale pour accélérer la transition vers un modèle économique circulaire au Québec est disponible à l'adresse suivante : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/developpement-durable/strategie-gouvernementale/feuille-route-economie-circulaire_01.pdf

Est-ce que vous pouvez confirmer qu'il n'y a pas dans la Directive pour la réalisation d'une étude d'impacts (Directive) d'exigence concernant la réalisation d'une analyse de cycle de vie?

La Directive mentionne qu'une analyse de cycle de vie ou une étude d'opportunité peuvent être exigées lorsque des impacts socioéconomiques et humains importants sont imputables au projet. L'équipe d'analyse a jugé que ces dernières n'étaient pas requises dans le cadre du projet éolien des Neiges – Secteur Charlevoix considérant notamment qu'aucun impact résiduel socioéconomique négatif n'est anticipé par l'initiateur dans son étude d'impact.

Veuillez fournir le lien vers le tableau de bord du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030)?

Le suivi des actions du PEV 2030 est disponible sur le site du ministère à l'adresse suivante : <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjojYWVhZmZhZTEtODZmYy00MmE2LWEwYzAtNjVhYmE2N2QwY2E4IiwidCI6IjQyNjJkNGVjLTZhNjctNDk1Ny1hYmI2LWJmNzhhY2E2YTZmNSJ9>

Pour chaque action du PEV 2030, les renseignements suivants sont disponibles :

- La description de l'action;

- Ses principales cibles;
- Les résultats obtenus dans la dernière année financière;
- Sa performance.

Ces réponses ont été rédigées en collaboration avec la Direction de l'expertise en décarbonation et efficacité énergétique ainsi que le Bureau de coordination du développement durable.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Original signé

Mme Karolane Pitre
Porte-parole
Ministère de l'Environnement, de
la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs